ABSORBANT EN TERRE DE DIATOMÉE CALCINÉE
Référence : 01271



RESUME

La terre de diatomée calcinée est utilisée pour ses vertus absorbantes sur différentes surfaces pour absorber toutes sortes de liquides (eau, huile, hydrocarbures etc.). Elle est parfaite pour les garages, entrepôts etc.

Rugueux, les granulés empêchent les dérapages même après absorption de liquides. La terre ne forme pas de boue et se récupère facilement pour être triée pour traitement chimique après absorption de substances sensibles. Contrairement aux autres types de terre de diatomée calcinée, celle-ci ne possède pas de substance cancérigène.

Sac de granulé de terre de diatomée calcinée de 20 kg vendu à l'unité ou par palette de 50 sacs.

Les points forts :

- Conforme à la norme AFNOR P 98-190
- Applicable en intérieur comme en extérieur
- Utilisation facile et rapide





DECLINAISONS

Conditionnement
À l'unité
Par palette de 50 sacs

DESCRIPTION

À quoi sert l'absorbant en terre de diatomée calcinée ?

L'absorbant pour hydrocarbures se présente sous forme de granulés 05/10 qui possèdent une très grande capacité d'absorption et se reconnaît à sa couleur brune rougeâtre. Cette terre est le résultat de la sédimentation d'une roche siliceuse (diatomite) qui a emprisonné des diatomées (algues marines microscopiques).

Retrouvez tous nos absorbants synthétiques et naturels qui conviennent à différents besoins.

La terre de diatomée a été calcinée à 800°C, ce qui lui confère son fort pouvoir absorbant. Elle a ensuite été mise sous forme de granulés qui concentrent la présence de millions de pores invisibles, idéaux pour l'absorption de toutes sortes de liquides. Cette physionomie permet également une grande adhérence au revêtement de la chaussée et réduit les risques de dérapages en augmentant le taux de friction de la route. Enfin, les granulés ne se désagrègent pas même après absorption de liquide.

Sa forte absorption de liquide assure la restitution d'une route sèche et non glissante après application. Conforme à la norme AFNOR P 98-190, cet absorbant peut être appliqué sur tout type de chaussée et enrobé, et permet d'absorber tout déversement accidentel.

Suite à l'utilisation de l'absorbant, puisqu'il ne se transforme pas en boue une fois les liquides absorbés, il faut le ramasser ou le balayer pour ensuite l'éliminer selon les procédures réglementaires du CNESST ou de l'INRS, prévues en fonction des produits absorbés. En effet, les absorbants ayant absorbé des produits polluants deviennent des DIS (Déchets Industriels Spéciaux), et doivent donc être traités conformément aux législations en vigueur.

Nous vous proposons une gamme d'absorbants industriels

chimiques naturels sur notre site.

Pourquoi choisir la terre de diatomée, un absorbant en granulés ?

L’absorbant en terre de diatomée calcinée possède de nombreux avantages qui le différencient des autres types d'absorbants :

- Usage simple : grâce à son conditionnement en granulés, cet absorbant se dépose très facilement et se ramasse tout aussi aisément, car il ne forme pas de boue.

- Absorbe tous types de liquides : cette terre calcinée fait face à tous types de liquides. Elle permet d’absorber des solvants, des hydrocarbures, ainsi que des produits chimiques (excepté l’acide fluorhydrique).

- Utilisation pour l'intérieur comme l'extérieur : le fait que la terre de diatomée calcinée soit inodore et non abrasive permet un usage aussi bien en intérieur (dans des ateliers, des garages, des entrepôts etc.) qu'à l'extérieur (sur des routes, des autoroutes, des stations services etc.)

- Limite les risques d'incendie : cette dernière étant naturellement ignifugée (substance qui rend très difficilement inflammable les matériaux naturellement combustibles), elle contribue à stopper la propagation d’un feu de faible ampleur ou d’une nappe d’hydrocarbures de surface, en créant un barrage qui encercle la nappe

- Absorbant antidérapant : suite à l’absorption des

liquides gras sur le sol, la terre de diatomée calcinée 05/10 laisse une surface propre et lisse, qui permet d’éviter les chutes, dérapages ou glissades sur les lieux de passages ainsi de sécuriser les lieux.

Différence entre terre de diatomée calcinée et terre de diatomée non calcinée

Il est dit que la terre de diatomée est l’un des insecticides naturels les plus efficaces, mais attention, il faut bien faire la différence entre terre de diatomée alimentaire, soit celle non calcinée et la terre de diatomée calcinée. Se tromper de produit peut être grave pour les utilisateurs ainsi que les animaux s’il n’est pas utilisé correctement et à bon escient.

En effet, la poudre non calcinée est utilisée pour un usage domestique (lutte contre les invasions d’insectes, en biocide naturel dans le jardin, en vermifuge…) ou alimentaire (en tant que complément grâce à ses différents composants aux valeurs nutritives élevées).

La terre de diatomée calcinée, quant à elle, est réservée à un usage professionnel.

Comment utiliser l’absorbant en granulé ?

Pour utiliser la terre de diatomée calcinée, il suffit de répandre les granulés de façon uniforme sur toute la zone à traiter, jusqu’à une absorption complète des liquides, visible par la modification de la teinte des granulés. Attention, pour votre protection, il est important de porter un équipement de protection des yeux et du visage ainsi que des gants avant de manipuler l'absorbant. En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment avec de l’eau. Si une irritation se fait ressentir et persiste, consulter un médecin. Si une personne se sent mal, il faut la transporter à l’extérieur et la placer dans une position où elle peut respirer convenablement.

Vous pouvez retrouver tous les équipements de protection individuelle ici.

Après avoir laissé poser et agir entre une dizaine et une quinzaine de minutes, il faut récupérer le mélange en l'aspirant ou en le récupérant avec une pelle. Il doit être par la suite éliminé en respectant la réglementation, en centre de traitement agrée en fonction de la filière d'élimination du produit absorbé. Il faut éviter de balayer si possible, car cela génère des poussières qui resteront en suspension dans l'air.

La terre de diatomée ne peut être stockée qu'une durée limitée et doit être conservée en milieu sec. Vous pouvez utiliser un bac en polyéthylène pour cela.

D'autres absorbants vous sont proposés tels que l'absorbant en attapulgite pour hydrocarbures et eau, l'absorbant en sépiolite calcinée inoffensif pour les animaux et les végétaux ou encore l'absorbant en sciure de bois ignifugée 100 % biodégradable.

Pour le stockage de vos déchets, retrouvez la benne industrielle rouge basculante, la benne basculement progressif noire, ou encore la benne orange à basculement automatique.

Caractéristiques de l'absorbant terre de diatomée calcinée

Conditionnement :

- Sac à l'unité de 20 kg (soit 40 L)
- Palette de 50 sacs

Composition chimique - Terre de diatomée danoise :

- SiO_2 : 75 %
- Al_2O_3 : 10 %

- Fe2O3 : 7 %
- K2O+ : 2 %
- MgO : 2 %
- CaO : 1 %
- TiO2 : 1 %

Caractéristiques techniques sur la terre de diatomée calcinée :

Couleur : Rouge / Brun

Granulométrie moyenne : 0,5 à 1,4 mm

Taux d'absorption :

- Hydrocarbures : 152 %
- Eau : 151 %

Taux d'adhérence résiduelle : 89 %

Taux d'émission de poussières : 0,5 %

Masse volumique : 2,3 g/cm3

pH : 5,5

Taux d'humidité : 4 %

Perte au feu à 1025°C : 1 %

Réactivité : Neutre avec n'importe quel liquide sauf l'acide fluorhydrique